**Notice explicative des grilles tarifaires « PRINT »**

Lorsque vous devez faire des achats « Print*»*, vous devez distinguer la prestation d’impression des documents de celle de création du contenu.

**1 – La création**

La prestation de création est une prestation intellectuelle. Il s’agira de créer sous forme dématérialisée des fichiers qui pourront être imprimés ou des supports de communication (dossiers, flyers, banners, cartons d’invitations…).

Les prix indiqués dans la grille tarifaire sont des forfaits en jour/homme pour la réalisation d’un livrable. Il est important de détailler toutes les actions attendues dans le forfait et de préciser le type de support souhaité (indiquez par exemple les dimensions du futur support).

Les profils peuvent être modifiés, mais pensez à garder au minimum 3 niveaux de séniorité : Directeur ou chef de projet, profil senior et profil junior.

**2 – L’impression**

Les tarifs d’impression dépendent de plusieurs critères tels que :

* La couleur : Noir et blanc ou quadrichromie (couleur)
* Le type de tirage : recto ou recto/verso
* Le grammage du papier : 80 grammes/m2 …
* La blancheur du papier

Il est à noter qu’en matière d’impression les volumes sont très importants car les procédés varient en fonction des volumes à tirer. Les prix sont donc généralement dégressifs en fonction des volumes. C’est pourquoi il est important de faire apparaître sur la grille tarifaire des prix en fonction des volumes prévisionnels.

Les données des grilles tarifaires sont des exemples. Vous devez les adapter à votre besoin et à votre cahier des charges et choisir les critères les plus adaptés en termes de volume, de grammage, de tirage, de couleur...

**Caractéristiques du papier** :

* *Grammage* : correspond au poids (exprimé en grammes) par m² de papier. Le standard est 80g ou 90g, au-delà il s'agira de finition luxueuse.
* *Blancheur* : pour le papier recyclé il s'agit d'une donnée importante à définir. Plus le niveau CIE (indice faisant foi pour la blancheur) est élevé plus le papier est blanc. Un niveau de 140 est largement suffisant.

**Définition :**

**Le « Bon à tirer » (BAT)** : document remis pour signature par un imprimeur ou un routeur à l’entreprise cliente. Le bon à tirer reprend le document mis à l’impression pour une validation par le commanditaire avant lancement de l’impression.